

d'efforts, il a été impossible d'en venir à une entente avec ce qu'était le Groupe Communications Canada avant sa privatisation.

Le Bureau des passeports planifie poursuivre cet objectif et continuera ses négociations dans le but de fournir des services d'experts aux autres ministères et organismes pour ce qui est de la sécurité des documents.

Objectif 4 : Maintenir l'intégrité et la réputation des documents de voyage canadiens, en menant des projets pour aider à détecter et à empêcher l'usage frauduleux des passeports canadiens et en communiquant avec le public canadien, les intervenants et les tierces parties concernant la prévention de la fraude.

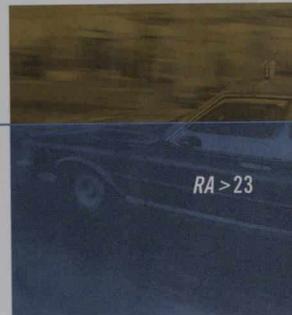
Le Bureau des passeports a conçu le dépliant sur les passeports qui détaille les principales caractéristiques

Par exemple, la GRC a toujours mené les enquêtes visant l'identification des organisations étrangères actives dans la contrebande, des faussaires de documents de voyage, des vendeurs de documents, des courriers ou accompagnateurs étrangers ainsi que des itinéraires et des tendances de la contrebande. L'information relative aux cas de poursuites et d'enquêtes, aussi bien que les détails sur la sécurité des passeports, est partagée avec les organismes chargés de l'application de la loi (sur une base nationale et internationale) pour établir des stratégies anti-faussaires et anti-contrebandes. Le Bureau des passeports est disposé à aider les organismes chargés de l'application de la loi dans leurs enquêtes.

C'est ce genre de stratégies et de partenariats qui permettent d'établir les cas d'abus, de contrefaçon, de falsification et de modification de documents et qui font du passeport canadien un document très sécuritaire, reconnu mondialement.

?> Entre 1947 et 1970, les Canadiens ne pouvaient faire leurs demandes de passeport que par la poste. Les exigences étaient très simples et les requérants déclarant être nés au Canada n'avaient pas à fournir de preuve.

Dans les années qui ont suivi, cependant, le nombre de passeports perdus et volés a augmenté, ce qui illustre clairement le besoin de relever les exigences. <



sécuritaires du passeport actuel et qui fournit une ressource experte aux organismes extérieurs sur des avis, des directives et une expertise supplémentaires. Ce matériel est disponible chez les autorités du contrôle des frontières à travers le monde.

Le Bureau des passeports a travaillé en étroite collaboration avec Interpol cette année et a participé à des conférences internationales pour aborder la question des documents de voyage frauduleux et pour établir des stratégies afin de contrer ces problèmes.

La Direction de la sécurité, de la politique et de l'admissibilité a participé au groupe de travail de l'Organisation de normalisation internationale (ISO) afin de normaliser les spécifications des passeports pour les documents de voyage lisibles à la machine et a aussi participé à des réunions de groupes de travail de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) sur l'harmonisation des documents de voyage lisibles à la machine. L'enjeu de la sécurité est le plus important à l'ordre du jour.

Le Bureau des passeports a élargi ses partenariats avec CIC, la GRC et des agences provinciales et continue d'avoir des impacts positifs sur l'optimisation de la sécurité.

Gardons le rythme

Cette année, le Bureau des passeports se sent très fier de ses réalisations dans le domaine de la sécurité. Les améliorations au niveau de la technologie, des cartes d'accès lisibles à la machine et des contre-mesures de sécurité ont toutes eu des résultats couronnés de succès et ont contribué largement à nos réalisations. Les relations du Bureau avec les organisations extérieures chargées de l'application de la loi ainsi qu'avec les organismes du gouvernement ont enrichi le partage des renseignements et ont mené à un front commun pour faire face aux besoins des individus et du gouvernement du Canada. Le Canada s'efforce de rester à la fine pointe des développements technologiques dans la conception des passeports et des systèmes de traitement dans le but de protéger l'intégrité des documents de voyage et de rester au faite de la technologie de sécurité internationale.

Les projets en matière de sécurité et de technologie entrepris et complétés au cours de l'exercice 1996-97 constituent des réussites sur lesquelles on peut s'appuyer pour passer au 21^e siècle en toute sécurité.